

Justificatif généré le 31/03/2022

Support de parution :



Date de parution :

17/03/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=281417>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001142_2022-03-02

IRIS

Société à responsabilité limitée

22 rue du Dragon, 75006 Paris

R.C.S. : Paris 444 595 110

Activité : Exploitation d'un fonds de commerce de café bar restaurant débit vins liqueurs

Tribunal de commerce de Paris

Jugement de clôture – Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 02 mars 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)